

B. Les commissions

Accès aux soins :



Périnatalité Enfance Adolescence :



Perte d'autonomie :



Santé mentale :



Communication :



Prévention :



Lien Ville – Hôpital :

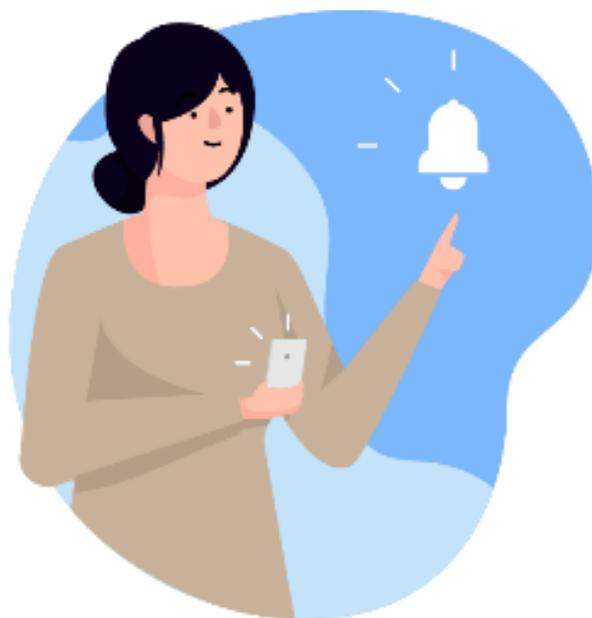


Outils numériques :



V. Commission « Communication – soutien aux professionnels de santé »

COM : COMMUNICATION – SOUTIEN AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ



1. Responsable de la commission

BRAYE Ludovic, kinésithérapeute libéral.

2. Référence aux missions des CPTS et référence au Projet de santé de la CPTS

Action 1 : accompagner le professionnel de santé dans son installation.

Action 2 : mettre en place des actions de communication visant à mettre en exergue l'attractivité du territoire pour la médecine générale et les psychiatres.

Action 3 : développer le réseau et le nombre d'adhérents à la CPTS.

Action 4 : améliorer la communication et la visibilité de la CPTS envers les professionnels de santé :

- développer site web / site de petites annonces sur site web,
- identité graphique, lettre d'information,
- présence CPTS sur réseau sociaux (Facebook, ...).

3. Objectifs de la commission

Action 1 - accompagner le professionnel de santé dans son installation :

nombre de personnes accompagnées dans le cadre du mentorat – objectif : au moins 50% de toutes les personnes l'ayant souhaité,

- proposition systématique de visite du délégué médical auprès des nouveaux installés – objectif : 70% des nouveaux installés selon liste transmise par la CPAM.

Action 2 - mettre en place des actions de communication visant à mettre en exergue l'attractivité du territoire pour la médecine générale et les psychiatres :

- date des 3 réunions avec fiches d'émargement.

Action 3 - développer le réseau et le nombre d'adhérents à la CPTS :

- développer le nombre de professionnels de santé de professions différentes adhérents.

Action 4 - améliorer la communication et la visibilité de la CPTS envers les professionnels de santé :

- connaissance de la CPTS Mulhouse Agglomération et de ses actions par les professionnels de santé du territoire.

4. Composition du groupe de travail

- 1 responsable du groupe de la commission, kinésithérapeute libéral,
- 1 médecin généraliste libéral, président de SOS médecin et de la CPTS Mulhouse Agglomération,
- 1 médecin généraliste, coordinatrice de la CPTS Mulhouse Agglomération,
- 1 chargée de communication de la CPTS Mulhouse Agglomération,
- 1 psychiatre libéral, trésorier de la CPTS Mulhouse Agglomération,
- 1 chargée de développement services CPTS,
- 1 médecin généraliste de SOS médecin,
- 1 médecin généraliste libérale,
- 1 ophtalmologue libéral,
- 2 infirmières libérales.

5. Dates des réunions du groupe

- Le 29/04 de 20h00 à 21h30,
- le 26/09 de 20h00 à 22h00,
- le 09/11 de 20h00 à 22h00.

6. Rapport d'activité

ACCOMPAGNER LE PROFESSIONNEL DE SANTÉ DANS SON INSTALLATION

❖ *Mentorat*

Cette année, la possibilité pour un professionnel d'être accompagné dans le cadre du mentorat a été ouverte aux médecins généralistes et spécialistes, aux sage-femmes, aux infirmiers et aux masseurs-kinésithérapeutes.

Nous avons eu l'opportunité de concrétiser trois accompagnements. Le premier entre un étudiant de médecine générale, qui a connu la CPTS grâce au temps d'accueil des internes de mai 2022, et un médecin retraité, actif au sein d'associations et dont la connaissance du territoire est un véritable atout. La charte de mentorat a été signée dans nos bureaux, le 14 juin 2022. Les deuxième et troisième ont été concrétisés cette fin d'année, entre un médecin ophtalmologue et deux de ses consoeurs, qui se sont installées en cabinet récemment.



Une proposition d'accompagnement via le mentorat a systématiquement été proposée par la chargée de développement services auprès des nouveaux installés dont la fiche d'autorisation nous a été transmise par la CPAM, soit 15 professionnels de santé. Cependant, aucun n'a souhaité prendre part au dispositif, pour deux raisons principales :

- exercice de groupe : les kinés et infirmiers exercent la plupart du temps leur activité libérale avec des collaborateurs, installés depuis quelques années au moins ; ces collaborateurs jouent donc déjà un rôle de mentor (3 personnes),
- connaissance préalable de l'exercice libéral : certains professionnels qui ont été contactés avaient déjà eu une expérience libérale auparavant et ne ressentent pas le besoin d'être accompagnés dans leur installation (3 personnes).

En conclusion, les professionnels de santé étant déjà installés lors de la réception de la fiche, l'intérêt du mentorat à leurs yeux est moindre.

❖ *Propositions de rendez-vous auprès des nouveaux installés*

Nous avons reçu 15 autorisations de contact : 1 médecin spécialiste, 6 infirmiers et 8 masseurs-kinésithérapeutes. L'ensemble de ces professionnels a été contacté par la chargée de développement (ou avant son embauche, par l'assistante administrative). Une proposition de rendez-vous de présentation de la CPTS a été faite à chacun d'entre eux : 7 professionnels ont accepté (3 rdv en présentiel, 1 rdv en Visio, 3 rdv par téléphone), 1 autre est programmé pour début 2023.

Certains n'ont pas souhaité bénéficier d'un rdv pour des raisons variées : manque de temps, connaissance préalable de la CPTS, manque d'intérêt (suivi des nouveaux installés en annexe).

METTRE EN PLACE DES ACTIONS DE COMMUNICATION VISANT À METTRE EN EXERGUE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE POUR LA MÉDECINE GÉNÉRALE ET LES PSYCHIATRES

❖ *Accueil des internes en stage ambulatoire en médecine générale à chaque semestre*

Comme prévu, pour chaque semestre, une session d'accueil des internes en stage ambulatoire en médecine générale a été réalisée. Pour le deuxième semestre, un changement de format a été testé.

➤ **Session d'accueil du 09 mai**

Neuf internes en stage ambulatoire auprès de maîtres de stage de l'agglomération Mulhousienne ont été chaleureusement accueillis par l'équipe de la CPTS de 12h00 à 14h00. Madame Michèle LUTZ, maire de Mulhouse nous a, à nouveau, fait l'honneur de sa présence à cette manifestation. Après l'accueil officiel, un film (<https://youtu.be/8cVgDPBDlls>) présentant les avantages de l'installation en tant que professionnel de santé dans le territoire a été présenté et commenté par la maire de Mulhouse. Un buffet était proposé, afin d'échanger et faire connaissance dans une ambiance conviviale. Chaque interne est reparti avec une pochette de présentation de la CPTS (plaquette générale, dépliant sur le dispositif de mentorat et flyer sur les « apéros interpros ») ainsi qu'un sac de bienvenue de la ville de Mulhouse.



A cette occasion, Madame le Maire de Mulhouse a confirmé son désir de faciliter l'hébergement des internes en stage sur le territoire. Des discussions ont par ailleurs été engagées sur le sujet dès le mois de mars avec la mairie de Mulhouse et l'agglomération mulhousienne mais également avec d'autres parties-prenantes. Ce point est détaillé plus bas (feuille de présence en annexe).

➤ **Session d'accueil du 08 décembre**

À la suite de nombreux retours faisant état de l'indisponibilité des internes sur le temps du midi, et dans l'optique de rendre ce temps d'accueil encore plus convivial, nous avons décidé de modifier le format de notre session d'accueil. Nous avons également décalé la date de la manifestation par rapport à la date de début de stage, ce qui a permis de laisser le temps aux internes de prendre leurs marques sur leur terrain de stage et de réaliser un gros travail de collecte des coordonnées, afin d'optimiser les invitations. La session d'accueil a eu lieu le 08 décembre de 18h00 à 21h30 et s'est déroulé en deux parties.

- **De 18h00 à 19h30 :**

une visite guidée du centre-ville historique de Mulhouse était proposée, en relation avec l'office de tourisme de Mulhouse. Démarrant au marché de Noël, avec dégustation d'un verre de vin chaud, elle a permis une découverte insolite de la cité du Bollwerk.



- **De 19h30 à 21h30** : la soirée s'est poursuivie au restaurant "le Vieux-Couvent", en association avec notre « apéro interpros » mensuel. La simultanéité de ces deux événements de la vie de notre CPTS apportait l'opportunité aux internes d'échanger avec des professionnels du territoire.

15 internes se sont inscrits et 10 ont finalement participé (des absences principalement dues à des problèmes de train au départ de Strasbourg). Ils ont été accueillis par l'équipe de la CPTS, ainsi que par un représentant de la ville de Mulhouse, le Dr Henri METZGER. Ce dernier leur a offert le traditionnel sac de bienvenue de la ville.



Ce nouveau format a davantage séduit les internes : la visite de la ville leur a paru très intéressante et le moment de partage dans le restaurant leur a permis d'échanger entre eux et avec les professionnels présents. Nous pensons conserver ces modalités d'accueil pour les prochains semestres. (Feuille de présence en annexe)

- **Action supplémentaire : intervention auprès des internes de 1ère année à la faculté de médecine de Strasbourg**

Le Syndicat Autonome Des Internes D'Alsace (SAIA) a proposé à la CPTS Mulhouse Agglomération d'intervenir lors de l'accueil des nouveaux internes de médecine générale de Strasbourg. Cette présentation a eu lieu le lundi 03 octobre à 14h00 (soit la veille du choix des stages), à l'Hôpital Civil de Strasbourg.



Durant une trentaine de minutes, le Dr RESSEL a présenté à la centaine d'internes présents la CPTS Mulhouse Agglomération, en faisant un focus sur les actions concernant davantage les étudiants : mentorat, temps d'accueil du début de semestre, appui dans la recherche de logement.



S'il est compliqué d'évaluer l'impact de cette action sur le choix des stages, nous pouvons en revanche constater que le discours sur le logement a porté ses fruits : cinq internes nous ont contactés pour que la CPTS les soutienne dans leur recherche.

➤ **Action de communication auprès des internes en psychiatrie**

Pour cette première intervention auprès des internes de psychiatrie, c'est tout naturellement le Dr RESSEL, psychiatre libéral et trésorier de la CPTS qui s'est chargé de représenter la CPTS, au CH de Rouffach. Il a été accompagné par Mme LE METAYER. Sur 8 internes en stage, 7 étaient inscrits et 6 étaient finalement présents. L'intervention s'est déroulée en deux temps : un temps de présentation de la CPTS et plus particulièrement des projets liés à la santé mentale, suivi d'un moment d'échange qui s'est poursuivi autour d'un repas, offert par l'hôpital.

Les internes ont semblé très intéressés par les sujets de consultation d'orientation, de la démographie médicale et de l'exercice libéral.

Il est prévu de reproduire cette action régulièrement. (Feuille de présence en annexe)

❖ ***Projet de création (ou réhabilitation) de logements pour les internes de médecine générale en stage dans l'agglomération***

En début d'année 2022, la CPTS a été alertée par le SAIA à propos des difficultés de logement que rencontrent les internes de médecine générale en stage ambulatoire dans le territoire. Nombre d'entre eux, pour diverses raisons, conservent leur logement principal à Strasbourg et sont donc difficilement en capacité de payer un deuxième logement sur leur lieu de stage. De plus, le début des stages ayant lieu à peine un mois après leur choix, le délai pour trouver une solution d'hébergement est relativement court. Les internes se voient donc contraints de faire des allers-retours quasi quotidiens entre leur lieu de stage et Strasbourg pour ceux qui y conserve un logement. Cela nuit fortement à la qualité de leur expérience de stage : en sus de la fatigue inhérente à ces déplacements et au coût associé, cette configuration ne permet pas aux internes de découvrir le territoire et de s'y intégrer. C'est un vrai problème pour l'attractivité de l'agglomération. En effet, une expérience d'internat positive contribue largement au choix d'implantation des futurs médecins.

Une discussion a donc été engagée, en lien avec la ville de Mulhouse, l'association Aleos, la M2A, la CEA, la région Grand-Est, l'ARS et le SAIA pour trouver rapidement des solutions. Trois réunions ont eu lieu cette année : le 20 avril, le 12 octobre et le 19 décembre.

Une solution temporaire a d'ores et déjà été proposée par la ville de Mulhouse en lien avec M2A Habitat : une procédure d'attribution accélérée de logement sociaux étudiants a été mise en place. Cependant ces logements sont soumis à critères sociaux et excluent de fait certains internes. Une résidence senior a également proposé de réserver un appartement de deux chambres à un tarif préférentiel, qui reste néanmoins élevé pour le pouvoir d'achat des stagiaires.

Ces solutions sont donc palliatives et ne répondent pas à la difficulté d'accès au logement des internes en médecine, difficultés qui semblent par ailleurs partagées par d'autres étudiants en santé (masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes...).

Au cours de la dernière réunion, la mairie de Mulhouse a laissé entrevoir une solution faisant appel à un bâtiment disponible comportant une douzaine de logements situé à proximité de la cité administrative, rue Coehorn. Après des travaux de rafraîchissement et de mise aux normes environnementales, ces logements pourraient être loués aux internes, voire aux étudiants en santé, contre un loyer modéré. Le financement de l'investissement pourrait vraisemblablement bénéficier d'une subvention de la région Grand-Est. Certains aspects restent encore à travailler : établissement d'un cahier des charges (en collaboration avec les internes), réalisation du diagnostic énergétique du bâtiment, définition du modèle économique... Néanmoins le projet semble en bonne voie. Une réunion sera planifiée avant fin mars 2023 pour continuer d'avancer concrètement sur le sujet.

DÉVELOPPER LE RÉSEAU ET LE NOMBRE D'ADHÉRENTS A LA CPTS

❖ *Evolution du nombre d'adhérents global et pour chaque profession*

Le tableau présenté dans la première partie de ce rapport illustre l'évolution sensible du nombre d'adhérents : plus de 140 membres ont rejoint la CPTS au cours de l'année 2022. Les professions en plus forte progression sont les pharmaciens, les orthophonistes, les médecins et les sage-femmes.

❖ *Création des « apéros interpros »*

À la suite d'un sondage auprès des membres de la commission Communication et soutien aux professionnels de santé, il est apparu une demande forte de pouvoir bénéficier de temps conviviaux entre professionnels, avec échange d'informations territoriales.

Ce constat nous a amenés à proposer des « apéros interpros » mensuels : temps d'échanges informels entre professionnels libéraux, autour de thématiques de santé, dans un esprit convivial autour d'un verre, organisés tous les premiers jeudis du mois.

Depuis juin 2022, ils ont attiré jusqu'à 40 professionnels de santé par soirée.



Les thèmes développés au cours de l'année 2022 ont été :

- **le 07 juin** : Centres de Soins Non Programmés (CSNP)
- **le 07 juillet** : Centre d'Examen de Santé (CES)
- **le 01 septembre** : Prise en charge ville-hôpital des patients atteints de cancer
- **le 06 octobre** : Présentation des outils CPTS en santé mentale
- **le 03 novembre** : Outils numériques
- **le 08 décembre** : Accueil des internes et des nouveaux installés sur le territoire

Un bilan de ces événements a été fait lors de la dernière réunion de la commission Communication et Soutien aux Professionnels. Il en est ressorti que la partie information devait être davantage étoffée et structurée. Nous poursuivrons donc ces soirées l'année prochaine en travaillant davantage cet aspect.

❖ *Test d'un format « atelier thématique »*

Avant l'été, le Centre de Coordination Cancer (3C) et le service de cancérologie du GHRMSA ont contacté la CPTS. Ils souhaitent recueillir l'avis et l'expérience des professionnels de santé libéraux, principalement des médecins, concernant la prise en charge des patients atteints de pathologie cancéreuse. Leurs interrogations portaient notamment sur la communication hôpital-ville des informations liées au patients, à son traitement...

Il a donc été décidé d'organiser un atelier spécifique sur le sujet, qui a eu lieu le 15 novembre par visioconférence. L'outil d'animation de réunion Klaxoon nous a aidés à organiser les échanges, auxquels ont participé 3 personnels hospitaliers et 7 professionnels de santé libéraux.

Des informations très intéressantes et constructives ont été discutées.

Le 3C doit revenir vers nous dès que des pistes de solution auront été réfléchies.

AMÉLIORER LA COMMUNICATION ET LA VISIBILITÉ DE LA CPTS ENVERS LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

❖ *Développement du site web et notamment du site de petites annonces*

Cette année, la CPTS a recruté deux stagiaires en communication : Florine KREMPPER et Gautier HENGY. Ils ont été chargés de la refonte organisationnelle et esthétique du site web.

➤ **Evolutions globales du site web**

Un gros travail a été réalisé sur la page d'accueil du site, qui présente désormais plus clairement les informations importantes et d'actualité : « Qui sommes-nous », « Adhérer à la CPTS », « Actualités », « Les liens utiles de la CPTS » et « Contacter la CPTS ».

La rubrique « Les liens utiles de la CPTS » est évolutive et comporte actuellement des liens vers les sites Annuaire des psychologues, Prévention, Petites Annonces, et vers les pages consacrées au programme ICOPE et aux outils numériques. Cette dernière page s'est avérée très vite nécessaire cette année pour accompagner le déploiement des divers projets, notamment en lien avec entr'Actes et Parcéo.

L'espace membre du site a également évolué : les comptes-rendus des réunions des commissions sont plus accessibles ; un agenda des réunions CPTS a été ajouté ; et à la suite de nombreuses demandes, une fonctionnalité de téléchargement du justificatif d'adhésion à la CPTS a été développée.

D'autres évolutions sont encore en cours de réflexion et seront progressivement mises en ligne sur le site.

➤ **Site de petites annonces**

Le [site de petites annonces](#) a été mis en ligne en août 2022. Le cahier des charges a été réalisé en collaboration avec la commission Communication et Soutien aux professionnels de santé. Ont suivi des phases de construction, de maquettage et de développement, en grande partie réalisées par notre stagiaire, Gautier HENGY. Le site est disponible directement depuis la page d'accueil du site et consultable par tous. En revanche, seuls des membres de la CPTS (tous collègues confondus) peuvent y poster des annonces. Une modération est faite par l'équipe administrative de la CPTS pour vérifier que les annonces correspondent bien aux catégories définies (demande / recherche de locaux, de matériel médical, de professionnels de santé en remplacement ou non...). Depuis sa création, 5 annonces ont été postées.

Plusieurs actions de communication pour promouvoir le site ont été réalisées : articles dans la lettre d'infos (septembre et octobre) et publications sur nos réseaux sociaux (le 02/09 et le 24/11).

Lien vers le site de petites annonces : <https://www.cpts-mulhouse-agglo.fr/petites-annonces-2/>

❖ *Identité graphique, lettre d'information*

La charte graphique (colorimétrie, polices, déclinaisons du logo...) de la CPTS Mulhouse Agglomération a été établie.

Elle figure en annexe de ce rapport.

La lettre d'information a été retravaillée, pour apporter davantage de clarté dans les informations diffusées.

Un en-tête plus attractif a été réalisé.

❖ *Présence de la CPTS sur les réseaux sociaux*

Deux réseaux sociaux ont été sélectionnés : Facebook et LinkedIn, car ils correspondent à l'audience que nous souhaitons toucher. La création des deux comptes a été réalisée en mai 2022.

La charte éditoriale a été élaborée par Florine KREMPER, notre stagiaire. Des catégories de publications (« Chiffre de la semaine », « L'outil du mois », « Actualité territoriale » ...) ainsi qu'un calendrier ont été établis et sont scrupuleusement suivis depuis.

Les retours sur le contenu diffusé sont bons parmi nos adhérents.

Quelques chiffres :

- 143 abonnés sur Facebook et 195 sur LinkedIn
- 76 publications sur chaque réseau

7. *Éléments contractuels et indicateurs*

Missions	Intitulé de l'action	Montant annuel alloué	Indicateur proposé
Accompagnement des professionnels de santé	Accompagner le professionnel de santé dans son installation : Augmentation du nombre de professionnels accompagnés par un mentor, ouverture du mentorat aux autres professions de la CPTS (MG et Med Spé, SF, IDE, Kiné)	5 000	Nombre de personnes accompagnées dans le cadre du mentorat
	Accompagner le professionnel de santé dans son installation : proposition systématique de visite du Chargé de développement services CPTS auprès des nouveaux installés sur la base d'une liste communiquée par la CPAM	5 000	Proposition systématique de visite du chargé de développement services CPTS auprès des nouveaux installés
	Mettre en place des actions de communication visant à mettre en exergue l'attractivité du territoire pour les psychiatres et la médecine générale. Accueil des internes en stage ambulatoire en médecine générale à chaque semestre (2 x) Action de communication auprès des internes en psychiatrie (lien avec CH Rouffach)	5 000	Date des 3 réunions avec fiches d'émargement
CPTS	Développer le réseau et le nombre d'adhérents à la CPTS	Volet fixe	Développer le nombre de professionnels de santé de professions différentes adhérents
CPTS	Développer site web / site de petites annonces sur site web	Volet fixe	
CPTS	Identité graphique, lettre d'info	Volet fixe	
CPTS	Présence CPTS sur réseau sociaux Facebook, ...	Volet fixe	

8. *Éléments permettant d'apprécier l'atteinte des objectifs*

Indicateur proposé	Degré d'atteinte	Objectif N+1
Nombre de personnes accompagnées dans le cadre du mentorat	Réalisé	Au moins 50% de toutes les personnes l'ayant souhaité (recueil CPAM)
Proposition systématique de visite du chargé de développement services CPTS auprès des nouveaux installés	Réalisé	70%
Date des 3 réunions avec fiches d'émargement	Réalisé	2+1
Développer le nombre de professionnels de santé de professions différentes adhérents	Réalisé	
Développer site web / site de petites annonces sur site web	Réalisé	
Identité graphique, lettre d'info	Réalisé	
Présence CPTS sur réseau sociaux Facebook, ...	Réalisé	